



La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) souhaite favoriser le développement de la pratique du vélo. À ce titre, elle s'est engagée depuis 2017 dans une politique de soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique. Par délibération du 12 avril 2023, la CCOV a renouvelé son dispositif d'aide financière pour accompagner ses administrés aux revenus modestes dans l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE). **Ce dispositif est cumulable avec les primes de l'Etat.**

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom

Prénom

Adresse N° Rue

Code Postal Commune

Tél. : Courriel :

Afin de mieux vous connaître, merci de répondre aux questions suivantes :

Vous êtes un homme une femme

Vous vivez seul seul avec enfant(s) en couple en couples avec enfant(s)

Vous êtes étudiant/apprenti/en formation en activité sans emploi
 retraité

Votre âge 18-34 ans 35-54 ans 55-64 ans >64 ans

Vous disposez déjà d'une voiture d'un deux roues essence d'un vélo

Vous utiliserez votre VAE pour des trajets

domicile-travail ou lieu d'études loisirs achats/démarches

Votre VAE va-t-il remplacer un autre véhicule : si oui, lequel

Auriez-vous acheté votre VAE sans l'aide de la CCOV oui non

LE BÉNÉFICIAIRE DEVRA REMETTRE :

- Le présent formulaire de demande de subvention dûment complété.
- Deux exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé».
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée.
- Le devis du vélo à assistance électrique neuf que vous souhaitez acquérir.
- Une copie complète de l'avis d'imposition de l'année 2022 sur les revenus 2021.
- Un relevé d'identité bancaire.

Attention :

- **tout dossier incomplet sera retourné.**
- **vous devez attendre le courrier d'accord de subvention de la CCOV avant d'acquérir votre VAE.**
- **le VAE doit être neuf, ne pas utiliser une batterie au plomb, et provenir d'un professionnel dont le commerce est situé sur le territoire de la CCOV.**

ENVOYER LE DOSSIER À :

Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
2bis avenue François de Neufchâteau
88300 Neufchâteau

+ D'INFOS

www.ccov.fr

Les données personnelles que vous renseignez dans ce formulaire à l'appui de votre demande sont traitées par la Communauté de Communes en vue de l'octroi d'une aide à l'achat pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Par ailleurs, les données renseignées par vos soins dans le questionnaire sont anonymisées et utilisées à des fins d'études statistiques sur les usages de la mobilité. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez s'il-vous-plait adresser votre demande à : Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, 2bis avenue François de Neufchâteau - 88300 Neufchâteau